

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 30 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 30 avril, les adhérents du Syndicat Mixte Départemental ALPI se sont réunis à la salle de conférence de la Maison des communes à Mont de Marsan, sous la présidence de Madame Magali VALIORGUE, Présidente.

Date de convocation: 1er avril 2019

Secrétaire de séance : Magali VALIORGUE

Étaient présents :

- Communes :

Arue, Azur,
Barcelonne du Gers,
Bougue,
Campagne, Cazalis, Créon d'Armagnac,
Labenne, Le Sen, Lubbon,
Mauvezin d'Armagnac, Mées,
Poyartin,
Sabres, Saint Aubin, Saint Julien d'Armagnac, Saint Michel Escalus, Saint Pierre du Mont, Sainte
Colombe, Sainte Eulalie en Born, Sarbazan, Sorte en Chalosse, Souprosse,
Villeneuve de Marsan.

Communautés de Communes :

Communauté de communes du Grand Dax, Communauté de communes des Grands Lacs, Communauté de communes du Pays Morcenais, Communauté de commune « Terres de Chalosse ».

- Autres établissements :

DFCI Azur, SITCOM Côte Sud des Landes, SDIS des Landes, SIVU Horsarrieu-Sainte Colombe-Serres Gaston, SIVU Pédagogique du Marensin Messanges-Azur-Moliets.

Associations :

L'Autre Regard, DEFIS Services, Francas des Landes, UDAF des Landes, Université Populaire des Landes.

L'ordre du jour présenté :

- Présentation du rapport d'activités 2018
- Présentation des orientations 2019
- Questions diverses

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

Après avoir présenté l'ordre du jour, Madame Magali VALIORGUE donne la parole à Renaud LAGRAVE, directeur de l'ALPI, pour présenter le rapport d'activités 2018.

Approbation du rapport d'activités et orientations : Pas d'abstention.

Ce rapport est disponible en téléchargement sur le site de l'ALPI : www.alpi40.fr

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 18 heures.

Fait à Mont-de-Marsan, le 30 avril 2019

La Présidente du Syndicat Mixte Départemental Magali VALIORGUE